

# DEMANDE D'ADHESION A L'ASSOCIATION « LA MEMOIRE DU LIVRE »

Je soussigné (e):

Demeurant :

Code Postal :

Ville :

Tel Portable :

Mail :

désire adhérer à l'association « La Mémoire du Livre ».

Conformément aux statuts de l'association, les nouvelles demandes doivent être agréées par les Membres du Bureau.

Documents à Fournir :

**Demande d'Adhésion** signée.

**Extrait Kbis de moins de 3 mois** (l'avis INSEE n'est plus admis)

**Carte Ambulant. (recto et verso)**

**Attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle.**

**Je m'engage à produire spontanément** une nouvelle attestation d'assurance et une nouvelle carte ambulant si l'échéance intervient en cours d'année ainsi qu'à **prévenir l'association en cas de radiation** du Registre du Commerce **en cours d'année.**

**Cotisation 30 euros** : Exonération pour la première année d'inscription.

L'Adhésion vous donne accès sur le marché de la Comédie des Bouquinistes sans réservation, sauf en cas de limitation du nombre d'exposants par la mairie.

Pour la Comédie du Livre et les marchés extérieurs, les places étant limitées, une inscription préalable pour chaque événement se fera auprès du responsable de marché. Une liste d'attente peut être établie en cas de demandes trop nombreuses.

Je m'engage à respecter le règlement de l'association dont j'ai pris connaissance.

Renseignements et envoi des documents auprès du Trésorier :

Michel GALTIER - 8, rue du Roitelet 34920 LE CRES

Tel : 06.33.11.01.68 - Mail : michel.galtier0042@orange.fr

Fait à

le

Signature précédée de « bon pour accord »

# Association La Mémoire du Livre

## Règlement intérieur de nos marchés

La seule qualité d'exposant, contraint chacun à l'obligation de se conformer à toutes les prescriptions du présent règlement.

Régler sa cotisation et fournir son dossier en janvier : Kbis de moins de 3 mois, carte ambulant et attestation d'assurance responsabilité professionnelle.

Ne pas venir déballer si les papiers ne sont pas à jour.

Pour toute marchandise exposée, l'exposant doit pouvoir en justifier l'origine.

Les tables seront recouvertes de nappes et dans un souci de bonne tenue du marché, un certain soin est demandé pour les abords du stand : rangement des caisses et porte de véhicule fermée...

Chaque exposant s'engage à avoir un comportement qui ne puisse nuire au bon déroulement du marché.

Arrivée des exposants à partir de 7 h.

Placement par ordre d'arrivée.

Horaires du marché 10 h – 18 h pour la vente. Départ maxi pour 20 h.

Déballage entre 2 arbres.

Espacement minimum de 1 mètre entre les stands.

Chaque livre doit avoir un prix. La vente de livres à prix génériques est autorisée à condition qu'elle ne dépasse pas 10% des livres en vente sur le stand (par exemple: dans cette caisse, livres à 5 euros).

Les disques et DVD sont acceptés à condition qu'ils n'occupent pas plus de 10% de la superficie du stand.